



✿ Avant le prélèvement

Il est recommandé de prendre une photo de la zone infestée avant prélèvement et de nous la transmettre : par email : semhv@merule-expert.com ou directement lors de votre demande en ligne.

✿ Concernant les champignons (photo 1)

Prélevez le mycélium ou le sporophore à l'aide d'une spatule, d'un couteau ou de tout autre outil approprié. Vous pouvez également envoyer directement le support sur lequel le champignon s'est développé (plâtre, tapisserie, bois, isolant, etc.).

La quantité recommandée est d'environ 5 à 10 cm² de matière fongique.

Placez ensuite le ou les échantillons dans une pochette ou pot plastique ou pot en verre, en veillant à ce que le contenant soit parfaitement fermé hermétiquement.

✿ Concernant les insectes (photo 2)

Merci de placer les insectes dans une boîte en plastique (type pot à urine ou tupperware) afin de garantir leur bonne conservation durant le transport.

Cela permet de les recevoir en bon état, non écrasés, et ainsi de faciliter leur identification.

✿ Concernant les moisissures (photo 3)

L'idéal est de prélever le substrat sur lequel elles se développent, afin que nous puissions directement extraire la matière à partir de celui-ci. Évitez l'utilisation de scotchs trop adhésifs.

Les écouvillons et/ou cotons tiges sont exploitables uniquement lorsque la matière est présente en grande quantité et bien visible (moisissures noirâtres, brunâtres, etc.).

Il est fortement recommandé de placer l'ensemble dans un pot rigide.

Un simple sachet peut favoriser le fractionnement de l'échantillon pendant l'envoi et entraîner une dégradation d'éléments déjà microscopiques.



✿ Concernant l'envoi (traitement sous 12/24h après réception)

Les échantillons peuvent être expédiés avec le bon de commande dans une enveloppe simple, une enveloppe gaufrée, à bulles ou un colis, selon leur nature et leur fragilité.

Merci d'adresser l'envoi à l'adresse suivante :

SEMHV

10 rue Gambetta - BP 10063
88102 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES